

Projet d'appui à la mise en œuvre de la Loi Organique du Budget ENI/2016/381-119





Composante 6 « Appui sectoriel »

Programme de pilotage et d'appui

- Standards sur les fonctions communes -

Programme de pilotage et d'appui - Standards sur les fonctions communes -

Rappel du contexte

Conformément à l'avant-projet de doctrine pour la déclinaison opérationnelle des programmes annuels de performance' (*LR/Novembre 2017*), le programme annuel de performance 'pilotage et appui' commun à tous les ministères va se décliner -comme les autres programmes de politiques publiques- en :

- 1. sous-programmes,
- 2. et en activités au sein de chaque sous-programme.

Programme de pilotage et d'appui - Standards sur les fonctions communes -

Rappel du contexte

Chaque sous-programme est caractérisé :

- d'une part, par sa description littérale, par les objectifs et les indicateurs qui lui sont spécifiques parmi ceux qui définissent le programme et,
- d'autre part, par les effectifs et les ressources budgétaires par nature et par destination (activités) qui lui sont affectés.

Les objectifs du sous-programme peuvent être une déclinaison directe des objectifs du programme ou une contribution indirecte aux réalisations des objectifs stratégiques du programme

La ventilation des effectifs et des crédits budgétaires par nature est également à prévoir dans la description de chaque activité des sousprogrammes.

Programme de pilotage et d'appui - standard sur les fonctions communes -

Les fonctions support

- Pas de définition strictement fixée :
 - un ensemble des fonctions dites 'transversales' communes à plusieurs ministères c'est-a-dire l'ensemble des activités de gestion visant le fonctionnement de l'administration;
 - regroupées en mode LOB au sein d'un programme unique qui exerce majoritairement ces fonctions au bénéfice de l'ensemble des programmes de politique publique au sein de la même 'mission'.

Programme de pilotage et d'appui - standard sur les fonctions communes -

Les fonctions support

9 fonctions communes, facilement identifiables :

- les ressources humaines
- les systèmes d'information (SI)
- le pilotage
- l'immobilier
- la logistique
- les finances
- les affaires juridiques
- les achats
- la communication

Programme de pilotage et d'appui - standard sur les fonctions communes -

Conformément aux principes généraux de la LOB et à sa mise en pratique, il est retenu, sur la base de ces travaux et réflexions communes, un principe 'mixte' d'élaboration du PAP standard 'Appui et pilotage' reposant :

- 1. d'une part, sur une approche de niveau stratégique commune à l'ensemble des départements comportant de 2 à 3 objectifs stratégiques obligatoires assortis des indicateurs de performance associés et,
- 2. d'autre part, pour chaque sous-programme identifié, une approche complémentaire plus descriptive, au niveau des 'activités' destinée à éclairer l'ARP et les citoyens sur le type d'actions conduites par grandes fonctions support pour contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques précédemment définis.

- Au niveau du PAP : description des objectifs stratégiques et des sous-programmes
 - 1 Trois propositions d'objectifs stratégiques <u>obligatoires</u> et communs à tous les départements : chacun de ses objectifs est décliné par un indicateur de performance
 - 1. Efficience du programme de pilotage et appui
 - > indicateur de performance : valeur cible à atteindre à l'horizon 20xx
 - 2. Maîtriser la masse salariale
 - indicateur performance : écart entre la masse salariale prévisionnelle calculée initialement dans le PAP et la masse salariale constatée dans le RAP
 - 3. Améliorer la consommation des crédits d'investissement et des crédits d'intervention
 - indicateurs de performance :
 - taux de consommation crédits d'investissement : AE et CP
 - taux de consommation crédits d'intervention : AE et CP

- 1 Trois propositions d'objectifs stratégiques <u>obligatoires</u> et communs à tous les départements : chacun de ses objectifs est décliné par un indicateur de performance
 - 1. Efficience du programme de pilotage et appui en évaluant son poids relatif au sein de la mission par rapport à celui des programmes de politiques publiques (calcul de ratio masse salariale + crédits de fonctionnement du programme d'appui / masse salariale + crédits de fonctionnement de la mission concernée)
 - Chaque département ministériel calcule le ratio (base de référence stabilisée =valeur de la période antérieure) décrit ci-dessus il mesure l'efficience de ses fonctions support en fixant une valeur cible à atteindre à un horizon déterminé en fonction de sa situation particulière.

- Trois propositions d'objectifs stratégiques <u>obligatoires</u> et communs à tous les départements : chacun de ses objectifs est décliné par un indicateur de performance
 - **2. Maîtriser la masse salariale** (1/2): intégrer dans la méthode de calcul tous les paramètres suivants : GVT, effet Noria, mesures catégorielles connues en début d'exercice, coûts d'entrées et de sorties (E/S), gestion en année pleine :
 - o **GVT** (Glissement vieillesse technicité): retrace l'incidence positive sur la masse salariale des avancements (à l'ancienneté, aux choix, par concours interne, etc....) et de l'acquisition d'une technicité;
 - L'effet Noria est une mesure du taux de variation de la masse salariale
 : différence entre les sommes des salaires des entrants (souvent moins payés) et des sortants ; rapportée à la masse salariale, il fourni le pourcentage d'économie attendu pour l'année suivante.
 - indicateur performance : écart entre la masse salariale prévisionnelle calculée initialement dans le PAP et la masse salariale constatée dans le RAP (hors éventuelles décisions Fonction Publique ou facteurs externes intervenues en cours d'année)

2. Maîtriser la masse salariale (2/2)

- Mettre en œuvre <u>une démarche visant à faire connaître et à partager ces méthodes nouvelles de calcul</u> entre tous les acteurs concernés des départements :
 - pour garantir la permanence des méthodes prévisionnelles de calcul et leur cohérence dans tous les départements ministériels ;
 - intégrer ces grands paramètres fondamentaux ;
 - et la décliner en gestion sur l'exercice budgétaire afin de parvenir à une maîtrise de la masse salariale pour ce qui relève du niveau ministériel.

<u>Conseil des experts</u>: le ministère de l'Equipement qui s'est déjà engagé dans cette démarche pourrait faire partager pratiquement aux autres départements l'expérience pratique acquise.

- Autres paramètres à adopter rapidement pour parfaire la politique de gestion RH de l'Etat -en cours de définition aujourd'hui- afin de prévoir et de rendre compte de la gestion en année pleine au plus près des objectifs fixés par la procédure budgétaire :
 - plafond d'emplois par ministère,
 - passage de la mesure par emplois physiques à la notion d'ETPT (Équivalent temps plein travaillé annuellement : mesure d'une charge de travail ou plus souvent, d'une capacité de travail ou de production)

- 1 Trois propositions d'objectifs stratégiques <u>obligatoires</u> et communs à tous les départements : chacun de ses objectifs est décliné par un indicateur de performance
 - 3. Améliorer la consommation de crédits d'investissement et des crédits d'intervention en mettant en œuvre si nécessaire la fongibilité des AE entre titres de dépenses au niveau des programmes
 - > indicateurs de performance :
 - -taux de consommation en AE des crédits d'investissement
 - -taux de consommation en CP des crédits d'investissement
 - -taux de consommation en AE des crédits d'intervention
 - -taux de consommation en CP des crédits d'intervention

Présentation sous forme de tableaux avec :

- avec des valeurs cibles spécifiques pour chaque ministère,
- ✓ les résultats constatés dans les RAP repris dans les PAP de année n+1

- Au niveau du PAP : description des objectifs stratégiques et des sous-programmes
 - 2 L'approche par sous-programmes

Trois variantes de décomposition du programme commun en sous-programmes pour une présentation cohérente des PAP 'Pilotage et appui' en fonction du contexte de chaque département selon les effectifs, l'existence ou non de services déconcentrés :

- variante 1 : ministères à fort enjeux avec un volume d'effectifs important, des services déconcentrés (exemples : Intérieur, Défense, Equipement, Agriculture....)
- variante 2 : ministères de taille moyenne avec ou sans SD (exemple: Commerce...)
- variante 3 : ministères de taille plus réduite à composante centrale sans SD (exemple : droit de l'homme et relation avec la société civile...).

Les objectifs stratégiques communs obligatoires et le découpage en sous-programmes selon la classification des départements ministériels : variantes 1 à 3

Cadre commun du programme standard 'Pilotage et appui'

Objectifs stratégiques :

- 1. Efficience du programme de pilotage et appui
- 2. Maîtriser la masse salariale
- 3. Améliorer la consommation des crédits d'investissement et des crédits d'intervention

Les fonctions support	Variante 1	Variante 2	Variante 3
les ressources humaines les systèmes d'information (SI)	Sous-programme Pilotage activité 1: cabinet et inspection générale activité 2: finances activité 3: communication activité 4: affaires juridiques	Sous-programme Pilotage activité 1 : cabinet et inspection générale activité 2 : finances activité 3 : gestion RH activité 4 : communication activité 5 : affaires juridiques	Sous-programme unique activité 1 : cabinet, et inspection générale activité 2 : finances
le pilotage l'immobilier la logistique les finances les affaires juridiques les achats la communication	Sous-programme RH activité 1 : gestion RH activité 2 : formation activité 3 : action sociale Sous-programme Appui activité 1 : logistique fonctionnement achats activité 2 : immobilier activité 3 : systèmes d'information (SI) Sous-programmes déconcentrés (autant que de services concernés) activité 1 : pilotage activité 2 : appui	Sous-programme Appui activité 1 : logistique, fonctionnement, achats activité 2 : immobilier activité 3: systèmes d'information (SI) Sous-programmes déconcentrés (si les services déconcentrés existent et en tant que de besoin selon leur importance) activité 1 : pilotage activité 2 : appui	gestion RH activité 4:

Au niveau de <u>chaque sous-programme</u>

décliné autour des activités liées aux 9 fonctions support identifiables, faisant apparaître :

- 1. un ou des objectifs de performance communs obligatoires,
- 2. des déterminants (une valeur) obligatoires permettant l'approche utile et transversale de ces informations au niveau de l'Etat objectivant le développement ultérieur des politiques gouvernementales (RH, immobilier, SI,.....);
- 3. des indicateurs de gestion commun
- 4. et, <u>de manière optionnelle et à l'initiative du directeur de programme</u> des départements, la mention ou non d'indicateurs de performance et/ou de gestion liés soit, aux déterminants obligatoires -en leur donnant une valeur cible à l'horizon xx- soit à des indicateurs intermédiaires de gestion.

- Selon chaque variante de décomposition en sousprogrammes, présentation au niveau de chaque sousprogramme
 - du ou des objectifs de performance communs obligatoires,
 - 2. des déterminants obligatoires,
 - 3. des indicateurs de gestion communs

□ Variante 1 : effectifs importants et services déconcentrés

Déterminants obligatoires à renseigner Indicateurs communs autres indicateurs optionnels et utiles à décrire à l'initiative des responsables de programmes et sous programmes Variante 1 1 Fonctions supports Ministères à fort effectif avec des services déconcentrés 8ous-programme Pliotage -Taux de réalisation des objectifs des programmes de politiques publiques inscrits dans le PAP -Taux de réalisation des objectifs annuels arrêtés en dialogue de gestion en cohérence avec la convention pluriennuelle d'objectifs et de gestion des établissements publics qui y sont soumis activité 1 : cabinet et inspection générale activité 4 : affaires juridiques Ressources humaines activité 2 : finances Impact budgétaire des contentieux perdus Systèmes Délai de palement des factures fournisseurs Nore de contentieux 'perdus' sur nore de contentieux de d'information (SI) activité 3 : communication Fannée Sous-programme Pliotage -Taux d'encadrement Immobiller activité 1 : gestion RH activité 2 : formation Nombre de dénarte — Nombre d'arrivée Nombre d'agents formés / nombre agents ministère Logistique - Coût Entrées / Sorties - GVT activité 3 : action sociale Finances. Sous-programme Appul Affaires juridiques - Coût de fonctionnement /agent activité 1 : logistique fonctionnement achats activité 3 : systèmes d'information (SI) Achata. Diminution du taux de relet de CO^{± ±} % agents qui bénéficient d'une connexion internet. Communication activité 2 : Immobiller Surface en m^s du parc immobiller ministériel - Ratio du mª / agent Coût de fonctionnement au m² Bous-programmes déconcentrés (autant que de services concernés). Les objectifs et indicateurs gestion et/ou performance optionnels seront décilnés par le chef de service responsable de sous-programme à l'Issue du dialogue de gestion. activité 1 : pilotage activité 2 : appul

□ Variante 2 : effectifs moyens avec ou sans services déconcentrés

Déterminants obligatoires à renseigner Indicateurs communs autres indicateurs <u>optionnels utiles à décrire</u> à l'initiative de responsables de programmes et sous programmes				
Fonctions supports	Variante 2 1 Alinistères de talle moyenne avec ou sans services déconcentrés			
	Bous-programme Pliotage -Taux réalisation des objectifs des programmes de politiques publiques inscrits dans le PAP -Taux réalisation des objectifs inscrits dans les contrats d'objectifs des établissements publics qui y sont soumis -Taux d'encadrement			
Ressources humaines Systèmes d'information (SI) Pilotage immobilier Logistique Finances Affaires juridiques Achats Communication	activité 1 : cabinet et inspection générale activité 4 : communication activité 5 : affaires juridiques - activité 2 : finances - impact budgétaire des contentieux perdus - Délai de palement des factures fournisseurs - Nbre de contentieux 'perdus' sur nbre de contentieux de l'année - Alombre de départs - Nombre d'arrivés - Coût Entrées / Sorties - GVT - Nombre d'agents formés / nombre agents du ministère			
	Sous-programme Appui - Goût de fonctionnement /agent activité 1 : logistique fonctionnement achats - Diminution du taux de rejet de CO ^{2 2} activité 2 : immobiller activité 3: systèmes d'information (Si) - Surface en m² du parc immobiller ministériel - % agents qui bénéficient d'une connexion internet - Ratio du m² / agent - Coût de fonctionnement au m²			
	Sous-programmes déconcentrés (s'ils existent et en tant que de besoin selon leur importance) " Les objectifs et indicateurs gestion et/ou performance optionnels seront déclinés par le chef de service activité 1 : pilotage activité 2 : appui			

□ Variante 3 : peu d'effectifs et département à composante centrale

Déterminants obligatoires à renseigner Indicateurs communs sutres indicateurs optionnels utiles à décrire à l'initiative des responsables de programmes et du sous programme				
Fonctions supports	Variante 3 ¹ Ministères à effectifs limités à composante centrale essentiellement sans services déconcentrés (ex : droit de l'homme et relation avec la société civile).			
Ressources humaines Systèmes d'information (SI) Pilotage Immobilier Logistique Finances Affaires juridiques Achats Communication	Sous-programme unique -Taux réalisation des objectifs des programmes de politiques publiques inscrits dans le PAP -Taux réalisation des objectifs inscrits dans les contrats d'objectifs des établissements publies qui y sont soumis - Taux d'encadrement - Coût de fonctionnement /agent activité 1 : cabinet, et inspection générale activité 2 : finances - Délai de palement des factures fournisseurs activité 3 : gestion RH - Nombre de départs – Nombre d'arrivés - Coût Entrées / Sorties - Nombre d'agents formés / nombre agents ministère activité 4 : communication activité 5 : affaires juridiques - Impact budgétaire des contentieux perdus - Nombre de contentieux "perdus" sur le nombre de contentieux de l'année activité 6 : logistique fonctionnement et achats - Diminution du taux de rejet de CO² ² activité 7 : immobiller - Surface en m² du parc immobiller ministériel - Ratio du m² / agent - Coût de fonctionnement au m² activité 8 : systèmes d'Information (SI) - % agents qui bénéficient d'une connexion internet			

□ Tableau récapitulatif avec les 3 variantes de décomposition en sous-programmes (1/2)

Déterminants obligatoires à renseigner Indicateurs communs autres indicateurs <u>optionnels utiles à décrire</u> à l'initiative des responsables de programmes et sous programme (s)					
Fonctions SUPPORT	Variante 1 (ministères à forts effectifs avec SD)	Variante 2 (ministères à effectifs moyens avec ou sans SD.)	Variante 3 (ministères é composante centrale et effectifs modénés)		
Ressources humaines Systèmes d'information (SI) Pilotage immobilier Logistique Finances Affaires juridiques Achats Communication	Sous-programme Pilotage -Taux réalisation des objectifs des PPP inscrits dans le PAP -Taux réalisation des objectifs inscrits dans les contrats d'objectifs des établissements publics qui y sont soumis activité 1 : cabinet et inspection générale activité 2 : finances - Délai de palement des factures fournisseurs activité 3 : communication activité 4 : affaires juridiques - impact budgétaire des contentieux perdus - Nombre de contentieux de l'année	-Taux réalisation des objectifs des PPP (programmes de politiques publiques) insorts dans le PAP -Taux réalisation des objectifs insorts dans les contrats d'objectifs des établissements publics qui y sont soumis - Taux d'encadrement activité 1 : cabinet et inspection générale activité 2 : finances - Délai de palement des factures fournisseurs activité 3 : gestion RH - Nombre de départs - Nombre d'arrivés - Coût Entrées / Sorties - GVT - Nombre d'agents formés / nombre agents ministère activité 4 : communication activité 5 : affaires juridiques - Impact budgétaire des contentieux perdus - Nore de contentieux 'perdu' sur le nore de contentieux de l'année	Sous-programme unique -Taux réalisation des objectifs des PPP insorts dans le PAP -Taux réalisation des objectifs insorts dans les oontrats d'objectifs des établissements publics qui y sont soumis -Taux d'encedrement - Coût de fonctionnement par agent activité 1 : cabinet, et inspection générale settvité 2 : finances - Délai de palement des factures fournisseurs activité 3 : gestion RH - Nombre de départs - Nombre d'arrivés - GVT - Coût Entrées / Sorties -		
	Sout-programme RH -Taux d'encadrement activité 1 : gestion RH - Nombre de départs - Nombre d'arrivés - Coût Entrées / Sorties - GVT activité 2 : formation - Nore d'agents formés / nore agents total activité 3 : action sociale	Sous-programme Appui - Coût de fonctionnement legent activité 1 : logistique, fonctionnement, achats - Diminution du taux de rejet de CO* activité 2 : immobiller - Surface en m² du paro immobiller ministèriei - Ratio du m² / agent - Coût de fonctionnement au m² activité 3: systèmes d'information (Si) - % agents bénéficiant d'1 connexion internet	Nore d'agents formés / nore agents total activité 4: communication activité 5 : affaires juridiques Impact budgétaire des contentieur pardus Nore de contentieur perdus' sur le nore de contentieur de l'année		

□ Tableau récapitulatif avec les 3 variantes de décomposition en sous-programmes (2/2)

Sous-programme Appul

- Coût de fonctionnement /agent

activité 1 : logistique,fonctionnement,achats

Diminution du taux de rejet de CO²

activité 2 : immobiller

- Surface en m¹ du parc immobiller ministériel
- Ratio du m² / agent
- Coût de fonctionnement au m³

activité 3 : systèmes d'information (SI)

 % agents qui bénéficient d'une connexion internet

Sous-programmes deconcentres

(autant que de services concernés)

Les objectifs et indicateurs gestion et/ou performance optionnels seront déclinés par le chef de service

> activité 1 : pilotage activité 2 : appui

Sous-programmes déconcentrés

(s'ils existent et en tant que de besoin seion leur importance)

Les objectifs et indicateurs gestion et/ou performance optionnels seront déclinés par le chef de service

> activité 1 : pilotage activité 2 : appul

activité 6 : logistique fonctionnement et achats

 Diminution du taux de rejet de CO^a

activité 7 : immobiller

- Surface en m¹ du parc immobilier ministériei
- Ratio du m² / agent
- Coût de fonctionnement au m²

activité 8 : systèmes d'information (SI)

 ½ agents qui bénéficient d'une connexion internet

- Cette approche ne fait pas obstacle à l'intégration additionnelle dans ce cadre commun d'éléments spécifiques à certains ministères notamment l'existence de service (s) polyvalent(s) :
 - certaines spécificités, au-delà des 9 fonctions support usuelles, peuvent être rattachées au programme de pilotage et d'appui (exemple : service médical du ministère de l'intérieur).

Selon leur importance, elle peuvent ou doivent constituer à elles seules un sous programme.

De telles spécificités n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul du ratio stratégique d'efficience du programme de pilotage et d'appui qui doit demeurer centré sur les 9 fonctions support usuelles.

□ Cas particulier : les services polyvalents

- -Ils correspondent à des services qui mettent en œuvre plusieurs politiques faisant l'objet de programmes distincts
- -La répartition des responsabilités sur le management et la gestion de ces ressources humaines entre les divers responsables de programmes concernés doit être actée.